

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 mars 2026
(Installation du conseil municipal)

Tous les membres sont présents.

La séance a été ouverte à 09h00 par Laurent MARCE, maire qui déclare les nouveaux membres du conseil municipal présents et installés dans leurs fonctions.

Mr BECHERAS Simon a été désigné secrétaire de séance.

Messieurs COULAUD Denis et DE FAY DE LA ROCHE Philippe sont désignés assesseurs.

Election du maire

Madame SEIGNOVERT Muriel, doyenne de l'assemblée prend la présidence de l'assemblée et procède à l'appel nominal des membres du conseil. Le quorum étant atteint, elle invite l'ensemble du conseil municipal à procéder à l'élection du maire, par vote à bulletin secret.

Monsieur Laurent MARCE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Résultats du vote : 14 pour, 1 blanc

Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

Considérant qu'il convient de déterminer le nombre des adjoints sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal et après délibération, il est décidé, à l'unanimité, la création de 3 postes d'adjoints.

Le maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des trois adjoints.

La liste proposée, conduite par Mr MARCE Laurent, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints :

- Monsieur JOSEPH dit CHIRON Ludovic, 1^{er} adjoint
- Madame BELLEVEGUE Amandine, 2^{ème} adjointe
- Monsieur COULAUD Denis., 3^{ème} adjoint

Résultats du vote : 15 voix pour

- Le maire donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L.1111-12.
- Le procès-verbal de la séance du 16 février 2026 est approuvé par 8 voix pour et 7 abstentions.

Nomination d'un poste de conseiller délégué

Monsieur Simon BECHERAS est nommé conseiller délégué à la communication.

La séance est levée à 10h.

Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 26 mars 2026 à 20h.